Dimplex®

GUIDE PRATIQUE DE L'UTILISATEUR RELATIF AU FOYER ÉLECTRIQUE

NUMÉRO DE MODÈLE :

FOYER DE 30 po

Qualité vérifiée par :

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un foyer électrique fabriqué par Dimplex Amérique du Nord Ltée.

Au fil des ans, les moments que vous passerez près de votre foyer chaleureux et confortable deviendront de précieux souvenirs. Nous sommes heureux que notre produit soit la toile de fond de ces moments uniques.

7205450200REV05

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 1	**Instructions importantes**
PAGE 2	**Renseignements relatifs aux numéros de modèle et de série**
PAGE 3	**Choix du site et préparation**
PAGE 4	**Installation du foyer**
PAGE 5	**Utilisation**
PAGE 8	**Entretien**
PAGE 11	**Garantie**

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE RELATIF AU FOYER ÉLECTRIQUE

1. **Avant de vous servir de votre foyer la première fois, veuillez vérifier ce qui suit :**
   - **Les disjoncteurs du foyer sont-ils en position MARCHE (On)?**
   - **Les ampoules électriques du foyer sont-elles mal vissées? (Pour vérifier, suivre les instructions pour remplacer les ampoules électriques à la section *ENTRETIEN* du présent guide.)**

2. **Le générateur de chaleur peut dégager une légère odeur inoffensive lors de la première utilisation. Cette situation est normale puisque l'élément chauffe pour la première fois, et ne se reproduira pas.**

3. **Les renseignements relatifs au modèle du foyer se trouvent sur la plaque signalétique au dos de l'appareil.**

4. **Si vous avez des questions techniques ou des préoccupations concernant le fonctionnement du foyer, ou si vous avez besoin de service, veuillez appeler le Service à la clientèle de Dimplex, en Amérique du Nord au 1 888 DIMPLEX (1 888 346-7539), avant de rapporter le produit au lieu d'achat.**

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

VEUILLEZ CONSERVER LE PRÉSENT GUIDE À DES FINS DE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lorsque vous utilisez un appareil électrique, vous devez toujours prendre des mesures de sécurité de base comme celles qui suivent, afin de réduire les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessure :

1. Lire toutes les instructions avant de se servir du foyer.
2. Le générateur de chaleur devient chaud lorsqu'il est en marche. Pour éviter les brûlures, ne pas toucher les surfaces chaudes. La bordure autour de la bouche de chaleur devient chaude lorsque les éléments chauffent. Garder éloigné d'au moins 0,9 m (3 pieds) du devant de l'appareil tout matériel combustible, tel que meubles, oreillers, literie, papier, vêtements et rideaux.
3. Faire preuve de grande prudence lorsque le générateur de chaleur est utilisé par des enfants ou des personnes handicapées, ou s'il est en marche à proximité d'eux, ou s'il est en marche et laissé sans surveillance.
4. Toujours débrancher le foyer lorsqu'il n'est pas utilisé.
5. Ne pas utiliser un foyer dont le cordon ou la fiche est endommagée, s'il est défaillant, ou si l'appareil a été échappé ou endommagé. Rapporter l'appareil à un centre de service autorisé à des fins d'inspection, de réglage électrique ou mécanique, ou de réparation.
6. Ne pas utiliser à l'extérieur.
7. Le foyer électrique n'est pas conçu pour être utilisé dans la salle de bains, la salle de lavage et autres endroits semblables à l'intérieur. Ne jamais placer l'appareil à un endroit où il pourrait tomber dans une baignoire ou dans un autre contenant d'eau.
8. Ne pas glisser le cordon d'alimentation sous un tapis. Ne pas couvrir le cordon de carpettes, de passages ni de revêtements de sol du genre. Dégager le cordon des endroits fréquentés, où il risque de constituer un obstacle.
9. Pour déconnecter l'appareil, mettre l'appareil en position d'arrêt (Off) et retirer la fiche de la prise de courant.
10. Ne pas introduire de corps étrangers dans la prise d'air de ventilation ou la bouche de sortie d'air, car cela peut occasionner des chocs électriques, provoquer un incendie ou endommager le générateur de chaleur.
11. Pour éviter un incendie, ne pas obstruer l'entrée ou la sortie d'air d'aucune façon. Ne pas utiliser sur des surfaces moelleuses, comme un lit, où les ouvertures risquent d'être obstruées.
12. Tous les appareils chauffants électriques contiennent des pièces qui chauffent et produisent des étincelles. Ne pas faire fonctionner dans des endroits où de l'essence, de la peinture et autres produits inflammables sont utilisés ou rangés, ou s'il y a exposition à des vapeurs inflammables.
13. Ne pas apporter de modifications au foyer électrique. Se servir du foyer uniquement de la façon décrite dans le présent guide. Toute autre utilisation non recommandée par le fabricant peut provoquer un incendie, ou occasionner des chocs électriques ou des blessures.
14. Éviter d'utiliser une rallonge. Cette dernière risque de surchauffer et de provoquer un incendie. Si vous devez utiliser une rallonge, celle-ci doit être conforme aux spécifications suivantes : n^{o} 16 AWG (minimum), 1875 watts (minimum).
15. Ne pas faire brûler de bois ni d'autres matériaux dans le foyer électrique.
16. Ne pas heurter la vitre du foyer.
17. Toujours faire appel à un électricien pour l'installation de nouveaux circuits ou fiches.
18. Utiliser toujours une fiche munie d'une prise de terre, doublée et polarisée.
19. Couper le courant à l'appareil avant de nettoyer, d'entretenir ou de déplacer le foyer.
20. Lors du transport ou de l'entreposage du foyer et du cordon, garder dans un endroit sec et à l'abri de vibrations excessives. Ranger le foyer pour éviter qu'il ne s'endommage.

NOTA : Directives et techniques considérées comme suffisamment importantes pour être signalées.
MISE EN GARDE : Directives et techniques qui, si elles ne sont pas bien respectées, endommageront l'équipement.
AVERTISSEMENT : Directives et techniques qui, si elles ne sont pas bien respectées, exposeront l'utilisateur à des risques d'incendie, de blessure grave, de maladie ou de décès.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Pour toute question relative à nos produits, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle Dimplex en ayant les numéros de modèle et de série à portée de main. Pour trouver ces numéros, référez-vous aux croquis ci-dessous.

Numéro de modèle

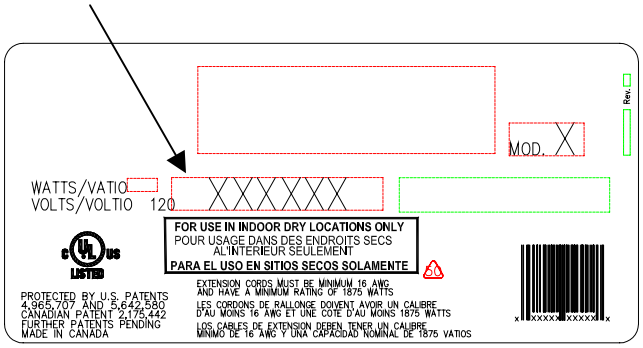
MOD. X
WATTS/VATIO
VOLTS/VOLTIO 120
XXXXXX
FOR USE IN INDOOR DRY LOCATIONS ONLY
POUR USAGE DANS DES ENDROITS SECS
ALI'INTERIEUR SEULEMENT
PARA EL USO EN SITIOS SECOS SOLAMENTE
PROTECTED BY U.S. PATENTS
4,965,707 AND 5,642,580
CANADIAN PATENT 2,175,442
FURTHER PATENTS PENDING
MADE IN CANADA
EXTENSION CORDS MUST BE MINIMUM 16 AWG
AND HAVE A MINIMUM RATING OF 1875 WATTS
LES CORDONS DE RALLONGE DOIVENT AVOIR UN CALIBRE
D'AU MOINS 16 AWG ET UNE COTE D'AU MOINS 1875 WATTS
LOS CABLES DE EXTENSION DEBEN TENER UN CALIBRE
MINIMO DE 16 AWG Y UNA CAPACIDAD NOMINAL DE 1875 VATIOS
Rev.

Numéro de série

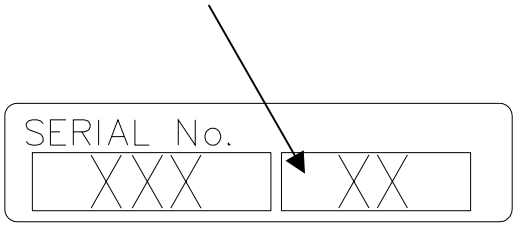

Étiquette du numéro de modèle

Étiquette du numéro de série

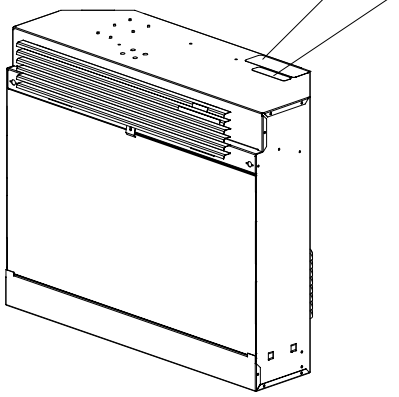

Boîtier du foyer

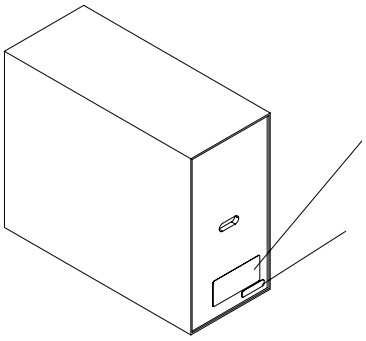

Étiquette du numéro de modèle

Étiquette du numéro de série

Boîte

NOTA

Vous devez utiliser un circuit 15 A/120 V. Il est préférable d'utiliser un circuit spécialisé, sans être toutefois essentiel dans tous les cas. Un circuit spécialisé est requis si, après l'installation, le disjoncteur ou le fusible se rompt régulièrement lorsque le générateur de chaleur fonctionne. L'utilisation d'appareils additionnels sur le même circuit risque de provoquer une rupture du disjoncteur.

AVERTISSEMENT

Veillez à ce que le cordon d'alimentation ne soit pas coincé ou installé contre un bord tranchant, et qu'il soit rangé ou fixé de façon à éviter toute obstruction et réduire ainsi les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures corporelles.
Les fils et prises électriques doivent être conformes aux codes de bâtiment locaux et aux autres règlements applicables visant à réduire les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures corporelles.
Ne tentez pas d'exécuter vous-même le câblage des prises ou des circuits. Pour éviter les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures corporelles, faites toujours appel à un électricien.

CHOIX DU SITE ET PRÉPARATION

La présente section décrit les instructions détaillées pour choisir un endroit et pour préparer le site en prévision de l'installation du foyer.

- **Âtre existant**
- **Nouvelle installation murale**
- **Manteau circulaire Dimplex ou spécial**

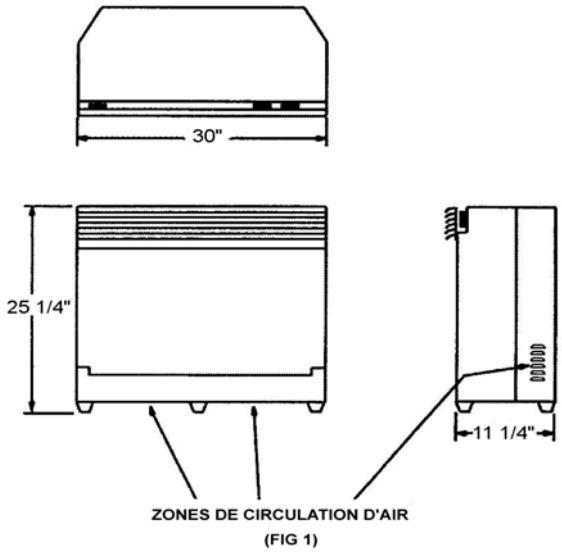

(FIG 1)

NOTA

Le boîtier du foyer est entièrement assemblé et pourvu de fils électriques. Certains outils peuvent être nécessaires pour préparer le site et pour monter/installer la bordure.

Dimensions du boîtier : 30 (largeur) x 25¼ (hauteur) x 11¼ po (profondeur) - (FIGURE 1).
Vous devez prévoir un jeu de ¼ po autour du boîtier pour faciliter l'installation.
Le foyer n'a aucun besoin de système de ventilation.

MISE EN GARDE

La circulation d'air sous le boîtier est assurée par trois pieds en caoutchouc (FIGURE 1). NE PAS INSTALLER LE BOÎTIER DIRECTEMENT SUR UN TAPIS OU UNE SURFACE SIMILAIRE, POUR ÉVITER TOUT OBSTRUCTION À LA CIRCULATION D'AIR. Si vous installez le foyer sur un tapis, placez un matériau solide et plat sous le boîtier. Veillez à ce que les trois pieds du boîtier reposent fermement sur le matériau susmentionné.

ÂTRE EXISTANT

1. Bouchez tous les conduits d'aération et évents à l'aide de matériaux isolants non fibreux pour éviter que des particules provenant de la cheminée tombent dans l'âtre. Ne pas installer l'appareil dans un foyer existant comportant des fuites ou sujet à l'humidité.
2. Fixez un capuchon à la cheminée pour éviter l'infiltration d'eau.
3. Planifiez la source d'alimentation électrique (consultez le NOTA 1).
4. Le cordon d'alimentation peut passer devant le foyer et être raccordé à une prise de courant à proximité de l'appareil (FIGURE 2).

NOTA 1

Vous devez utiliser un circuit 15 A/120 V. Il est préférable d'utiliser un circuit spécialisé, sans être toutefois essentiel dans tous les cas. Un circuit spécialisé est requis si, après l'installation, le disjoncteur ou le fusible se rompt régulièrement lorsque le générateur de chaleur est en fonction. L'utilisation d'appareils additionnels sur le même circuit risque de provoquer une rupture du disjoncteur.

AVERTISSEMENT

Afin d'éliminer tout risque de blessures corporelles, faites appel à un professionnel pour installer un capuchon sur la cheminée ou pour pratiquer des trous dans l'âtre existant en vue du câblage électrique.

Si vous reconvertissez l'âtre en fonction de son usage initial (ex. : chauffage au bois), faites-le préalablement inspecter par des professionnels afin d'éliminer les risques d'incendie et de blessures corporelles.

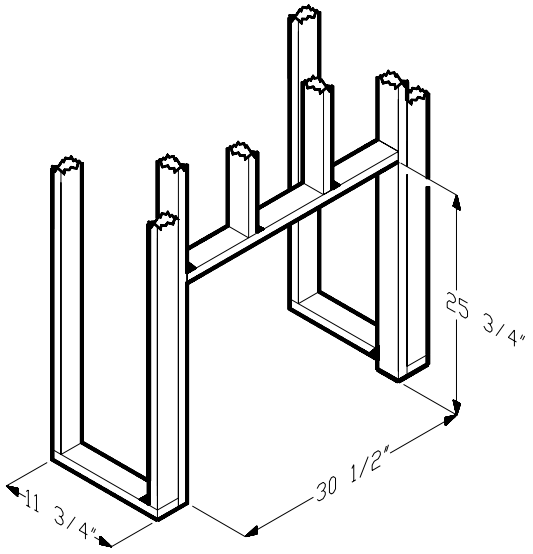

NOUVELLE INSTALLATION MURALE

1. Choisissez un endroit approprié à l'abri de l'humidité et éloigné de rideaux, de meubles et de lieux passants.
2. Placez le foyer à l'endroit désiré pour prendre connaissance de l'aménagement obtenu.
3. Marquez l'emplacement voulu sur le plancher et rangez le foyer dans un endroit sûr, sec et non poussiéreux.
4. Construisez un cadre dans une ouverture de 30½ (largeur) x 25¾ (hauteur) x 11¾ po (profondeur).
5. Planifiez la source d'alimentation électrique (consultez le NOTA 1).

Option 1 – Le cordon d'alimentation peut être raccordé à la prise de courant en passant derrière la bordure et le long du mur.

Option 2 – Une nouvelle prise peut être installée à l'intérieur du nouveau cadre

CAISSON À MANTEAU CIRCULAIRE DIMPLEX OU CAISSON SUR MESURE

1. Choisissez un endroit approprié, à l'abri de l'humidité, éloigné des rideaux et de meubles, et à l'écart des zones à forte circulation.
2. Placez le foyer à l'endroit choisi pour vous rendre compte de l'effet.
3. Pour faciliter le branchement électrique, placez le foyer à proximité d'une prise existante (consultez le NOTA 1).
4. Placez le foyer dans un endroit non poussiéreux et sécuritaire.
5. Assemblez le caisson à manteau circulaire (référez-vous aux instructions) ou fabriquez un caisson comportant une ouverture de 30 ½ po X 11 ¾ po X 25 ¾ po.

AVERTISSEMENT
Ne tentez pas d'installer vous-même des prises ou des circuits. Pour éviter les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures corporelles, faites toujours appel à un électricien.

INSTALLATION DU FOYER

1. Veillez à ce que le commutateur MARCHE/ARRÊT (ON/OFF) de l'appareil soit à la position ARRÊT (consultez la section UTILISATION).
2. Branchez l'appareil dans une prise de 15 A/120 V. Si le cordon est trop court, vous pouvez utiliser une rallonge (1875 watts minimum).
3. Encastrez le foyer dans son caisson, en prenant soin de ne pas endommager le caisson, jusqu'à ce que le foyer affleure le bord du caisson.
4. Au besoin, mettez l'appareil à niveau à l'aide de cales (non fournies).
5. Fixez la bordure au foyer (consultez les instructions d'installation de la bordure).

AVERTISSEMENT
Veillez à ce que le cordon d'alimentation ne soit ni coincé ni disposé contre un bord tranchant, mais rangé ou placé de façon à éviter tout risque d'accrochage susceptible de causer un incendie, des chocs électriques ou des blessures corporelles.

UTILISATION

Initialisation de la télécommande

1. Mettez le disjoncteur à la position Marche.
2. Ouvrez le compartiment à piles au dos de la télécommande.
3. Insérez trois piles AAA dans la télécommande. Refermez le compartiment à piles.

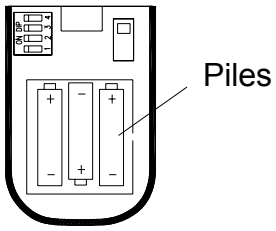

Nota :
L'afficheur ACL clignote lorsque des piles neuves sont insérées.

4. Approchez la télécommande du foyer (à moins de cinq pieds si possible). Appuyez sur l'une des touches de la télécommande. Celle-ci transmet le code au récepteur intégré au foyer.
5. Réglez l'horloge en appuyant cinq secondes sur la touche ⏲ de la télécommande. L'heure s'affichera en clignotant.
6. Utilisez les touches ▲ et ▼ pour régler l'heure.
7. Appuyez de nouveau sur la touche ⏲ pour faire clignoter les minutes.
8. Utilisez les touches ▲ et ▼ pour régler les minutes.
9. Appuyez de nouveau sur la touche ⏲ pour faire clignoter la température (^{0}F ou ^{0}C).
10. Utilisez les touches ▲ et ▼ pour choisir l'affichage en ^{0}F ou en ^{0}C.
11. Appuyez de nouveau sur la touche ⏲. La télécommande est prête à utiliser.

UTILISATION

Utilisation de la télécommande

Avertissement :

Il faut un certain temps au récepteur pour réagir aux commandes de l'émetteur. Après avoir appuyé sur une touche, attendez toujours deux secondes avant d'appuyer à nouveau sur cette même touche.

Nota :

La cheminée a une fonction automatique de temporisateur qui fermera votre cheminée au loin si la télécommande n'a pas été actionnée au cours d'une période de six heures.

Mode automatique

Nota :

Lorsque le mode automatique est activé, les flammes s'allument et de la chaleur se dégage. Le générateur de chaleur s'allumera et s'éteindra pour maintenir une température ambiante conforme à la température programmée sur la télécommande.

1. Appuyez sur la touche POWER (tension) pour allumer le foyer. (Il peut y avoir un léger délai).
2. Utilisez les touches ▲ et ▼ pour modifier la température programmée, au besoin.
3. En mode automatique, la télécommande allumera automatiquement les flammes et le générateur de chaleur lorsque la température ambiante est inférieure à la température programmée, et désactivera le générateur de chaleur SEULEMENT si la température ambiante est supérieure à la température programmée.
4. Appuyez une fois sur la touche POWER pour éteindre le foyer.

Mode veille

1. Vous pouvez régler le délai de fonctionnement du foyer (1 à 120 minutes).
2. Appuyez une fois sur la touche TIMER (minuterie) pour faire clignoter l'affichage ---
3. Utilisez les touches ▲ et ▼ pour régler le nombre de minutes.
4. Appuyez une fois sur la touche TIMER pour régler la minuterie.
5. Vous pouvez réinitialiser la minuterie en appuyant sur la touche TIMER et en utilisant la touche ▼ jusqu'à ce que ---- s'affiche. Appuyez une fois sur la touche TIMER pour régler la minuterie.
6. Appuyez sur la touche POWER pour allumer le foyer.
7. Le foyer s'éteindra automatiquement à l'expiration du délai programmé sur la minuterie.

Mode verrouillage à l'épreuve des enfants

1. Ouvrez le compartiment à piles au dos de la télécommande.
2. Abaissez le petit commutateur bleu pour activer la fonction de sécurité.
3. L'écran affichera « Child Proof » (à l'épreuve des enfants), et toutes les fonctions de la télécommande seront verrouillées.
   Pour activer les fonctions normales de la télécommande en mode verrouillage, appuyez sur les touches ▲ et ▼ dans l'ordre suivant : ▲, ▼, ▼, ▲, ▼. La télécommande fonctionnera normalement. Le mode verrouillage se réactivera si l'on n'appuie sur aucune touche pendant deux minutes.
4. Pour désactiver le mode verrouillage, ouvrez le compartiment à piles au dos de la télécommande et remontez le petit commutateur bleu.

Piles

1. La télécommande utilise 3 piles AAA (fournies). Remplacez ces piles au moins tous les 6 mois ou lorsque l'écran de la télécommande affiche le message de pile faible.
2. Lorsque vous changez les piles, attendez au moins 1 minute avant d'insérer des piles neuves.

Choix de code

Si la télécommande provoque des interférences et nuit au fonctionnement d'autres appareils télécommandés (téléviseur, magnétoscope, portes de garage, etc.), le code de la télécommande peut être changé.

Pour changer le code :

1. Ouvrez le compartiment à piles au dos de la commande.
2. Choisissez une configuration différente de celle programmée en usine en faisant glisser les quatre petits commutateurs.
3. Retirez les piles et attendez une minute.
4. Replacez les piles.
5. Fermez le compartiment à piles.
6. Réinitialisez la télécommande pour activer le nouveau code.

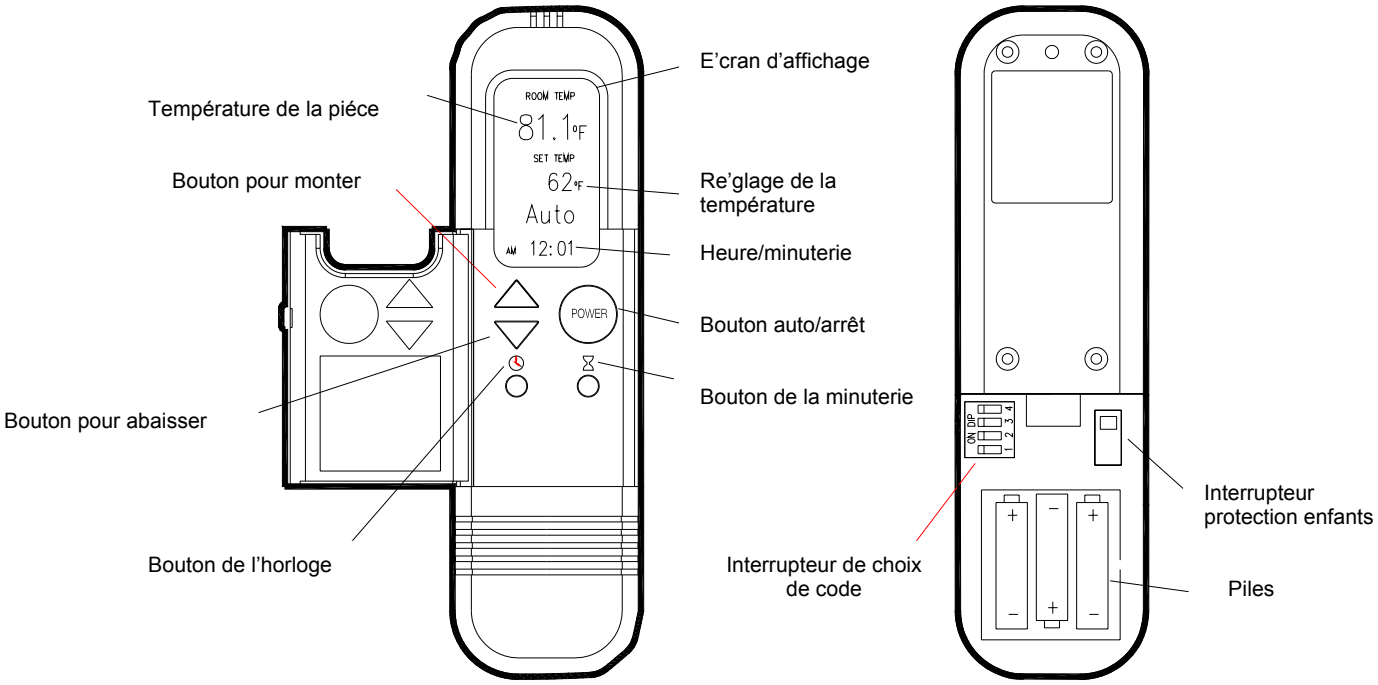

UTILISATION

Commandes manuelles du foyer électrique

A. Interrupteur marche/arrêt manuel

Le foyer est muni d'un interrupteur MARCHE/ARRÊT manuel au tableau de commande de l'appareil.

1. Appuyez sur l'interrupteur pour mettre le foyer en fonction. Un voyant rouge indique la mise en marche. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour éteindre l'appareil.

NOTA :

Lorsque vous utilisez l'interrupteur manuel, le générateur de chaleur entre en fonction. N'utilisez l'interrupteur MARCHE/ARRÊT manuel que lorsque la télécommande est désactivée.

B. Commande de la clarté des flammes

Tournez le bouton de réglage de la clarté des flammes pour augmenter ou diminuer l'éclat des flammes et des braises.

C. Commande de l'intensité des flammes

Tournez le bouton de réglage de l'intensité des flammes pour régler la force des flammes au niveau désiré.

D. Commutateur de priorité du générateur de chaleur

Lorsque l'interrupteur manuel est à la position MARCHE, le générateur de chaleur entre en fonction. Mettez le commutateur de priorité à la position ARRÊT pour désactiver le générateur de chaleur.

NOTA : Veillez à ce que le commutateur de priorité soit à la position MARCHE pour que le générateur de chaleur puisse fonctionner à l'aide de la télécommande.

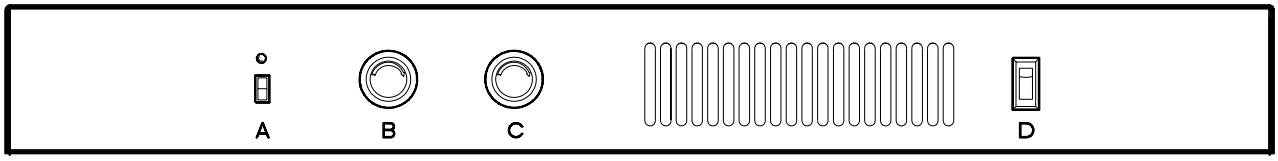

REMISE EN FONCTION APRÈS ARRÊT AUTOMATIQUE

Si le foyer surchauffe, le dispositif d'arrêt automatique mettra l'appareil hors tension; le foyer ne pourra pas être remis en fonction sans que vous le réactiviez. Il suffit de mettre l'interrupteur principal MARCHE/ARRÊT à la position ARRÊT et d'attendre 5 minutes avant de le remettre à la position MARCHE.

MISE EN GARDE

Si vous devez continuellement remettre le foyer en marche, débranchez l'appareil et communiquez avec Dimplex Amérique du Nord Ltée, au 1 800 668-6663.

ENTRETIEN

AVERTISSEMENT

Débranchez l'appareil avant de procéder à l'entretien ou au nettoyage afin de réduire les risques d'incendie, de chocs électriques ou de blessures corporelles.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Attendre au moins 5 minutes que les ampoules refroidissent avant d'y toucher pour éviter de se brûler.

Les ampoules électriques doivent être remplacées lorsque la flamme s'assombrit ou lorsque la clarté et le détail des bûches disparaissent. Deux ampoules situées sous les bûches génèrent les flammes et les braises.

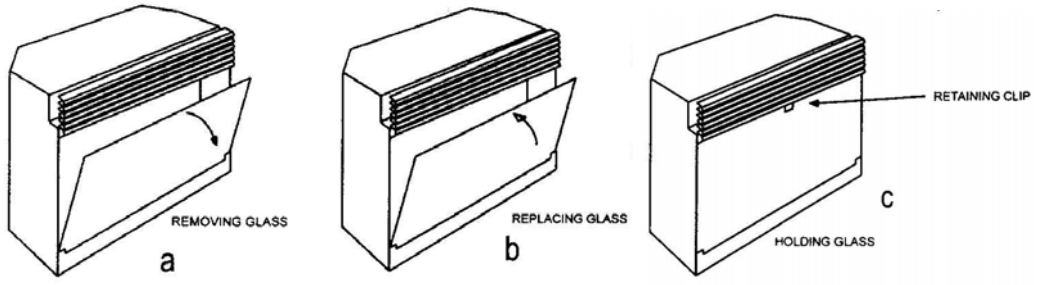

Ouverture du bloc des ampoules :

1. Enlevez la garniture en tournant les attaches ¼ de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre avec l'aide d'un tournevis encoché jusqu'à ce que la garniture se libère du foyer. (FIGURE 1)
2. Maintenez la vitre en place en dégageant la pince de retenue au haut du foyer.
3. Retirez la vitre et rangez-la en lieu sûr.

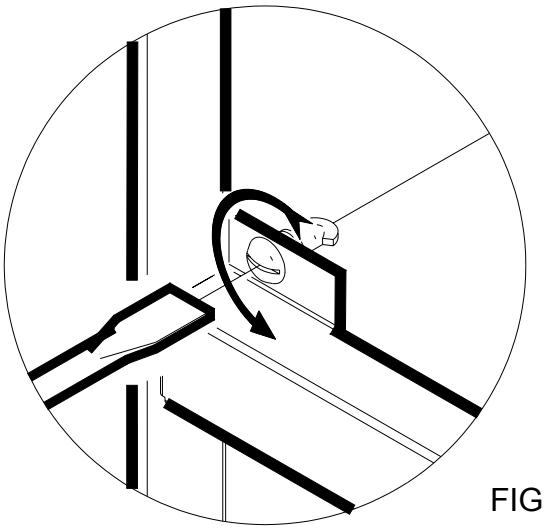

FIGURE 7

Remplacement des ampoules inférieures :

1. Soulevez l'avant des bûches jusqu'à ce que les pattes frontales soient dégagées. Tirez les bûches jusqu'à ce que la patte arrière se dégage du rebord arrière, et retirez.
2. Examinez les ampoules pour identifier les ampoules à remplacer.
3. Maintenez la douille tout en dévissant l'ampoule.
4. Maintenez la douille tout en vissant l'ampoule neuve.
5. Remettez les bûches en place en insérant le rebord arrière du lit de braise dessous le miroir et ensuite appuyez sur la partie avant des bûches jusqu'à ce que le rebord avant s'enclenche.

AMPOULES INFÉRIEURES

Quatre ampoules transparentes de style chandelier ou candélabre à culot E-12 (petit), 60 watts.

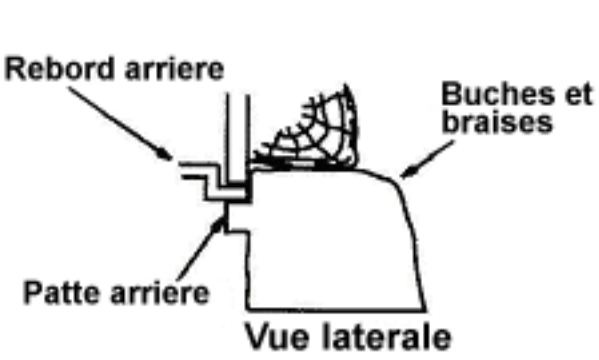

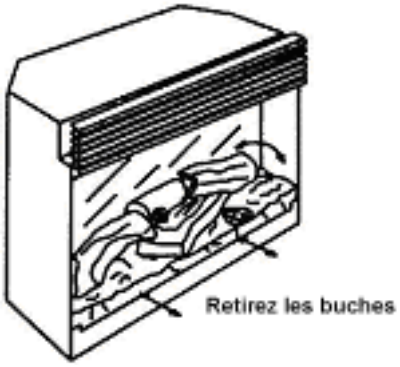

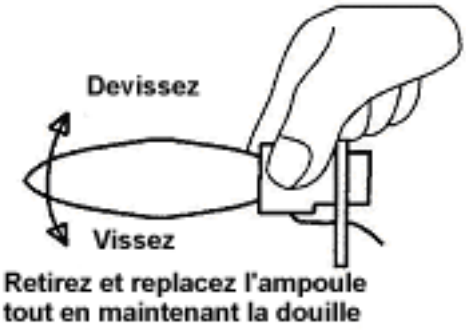

Remplacement des ampoules supérieures :

1. Repérez les deux ampoules supérieures au haut du foyer.
2. Examinez les ampoules pour identifier les ampoules à remplacer.
3. Maintenez la douille tout en dévissant l'ampoule.
4. Maintenez la douille tout en vissant la nouvelle ampoule.

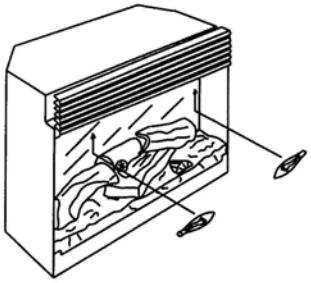

AMPOULES SUPÉRIEURES

Deux ampoules transparentes de style chandelier ou candélabre à culot E-12 (petit), 15 watts.

CONSEILS PRATIQUES

Il est préférable de remplacer toutes les ampoules à la fois si la fin de leur durée utile approche. Cette précaution contribue à réduire la fréquence d'ouverture de l'appareil pour remplacer les ampoules.

NETTOYAGE DE LA VITRE

Le panneau vitré est nettoyé en usine au moment du montage. Pendant le transport, l'installation, la manutention, etc., des particules de poussière peuvent s'accumuler sur le panneau vitré; ces particules peuvent être retirées en époussetant légèrement la vitre à l'aide d'un chiffon sec.
Pour enlever des empreintes de doigt ou d'autres marques sur le panneau vitré, utiliser un chiffon humide. Le panneau vitré doit être minutieusement séché à l'aide d'un chiffon sans charpie de façon à éliminer les gouttes d'eau. Pour éviter les égratignures, ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ni de liquides pulvérisés sur la vitre.

NETTOYAGE DE LA SURFACE DU FOYER

Utiliser de l'eau tiède seulement pour nettoyer les surfaces peintes du foyer électrique. Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs.

GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS

Produits visés par cette garantie limitée

Cette garantie limitée s'applique aux modèles suivants des foyers électriques Dimplex que vous venez d'acheter : **SF3003, EF3003, DF3003** ainsi qu'aux manteaux et garnitures Dimplex que vous venez d'acheter. Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux achats effectués dans l'une des provinces du Canada, *à l'exception* du Yukon, du Nunavut ou des Territoires du Nord-Ouest, ou effectués dans l'un ou l'autre des 50 états des États-Unis (et du District de Columbia) *à l'exception* de Hawaii et de l'Alaska. Cette garantie limitée s'applique uniquement à l'acheteur original du produit et ne peut être transférée.

Produits non couverts par cette garantie limitée

Les ampoules ne sont pas couvertes par cette garantie limitée et sont la responsabilité exclusive du propriétaire/acheteur. Les produits achetés au Yukon, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Hawaii ou en Alaska ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Les produits achetés dans ces provinces, états ou territoires sont vendus TEL QUEL sans quelque garantie ou condition que ce soit (y compris, notamment, les garanties ou conditions implicites de qualité marchande ou de convenance à un usage particulier), et l'acheteur assume tous les risques quant à la qualité et au rendement des produits. De plus, en cas de défectuosité, l'acheteur devra assumer la totalité des frais de tout entretien ou de toute réparation nécessaire.

Couverture et durée de cette garantie limitée

Les produits, autres que les manteaux et les garnitures de foyer, couverts par cette garantie limitée ont été testés et inspectés avant leur expédition. Sous réserve des dispositions de la présente garantie, Dimplex garantit comme suit lesdits produits contre les vices de matériau et de fabrication pendant une période de 5 ans après la date de l'achat initial desdits produits : (a) une garantie de réparation ou de remplacement des produits ou pièces défectueux, y compris les services à domicile, pendant les deux premières années après la date de l'achat initial; et (b) par la suite, une garantie de remplacement de pièces pour les produits et pièces défectueux (sans services à domicile) pendant la période de 3 ans commençant au deuxième anniversaire de l'achat initial et se terminant au cinquième anniversaire de l'achat initial.

Les manteaux et les garnitures de foyer Dimplex couverts par cette garantie limitée ont été testés et inspectés avant leur expédition. Sous réserve des dispositions de la présente garantie, Dimplex garantit lesdits produits contre les vices de matériau et de fabrication pendant une période de 1 an après la date de l'achat initial desdits produits. Les services sous garantie ne comprennent pas les services à domicile.

La section ci-dessus n'est qu'un résumé de vos droits au titre de la garantie. Veuillez lire les autres dispositions de cette garantie pour en connaître tous les détails.

La période de garantie limitée de 5 ans pour les produits autres que les manteaux et les garnitures de foyer et la période de garantie limitée de 1 an pour les manteaux et les garnitures de foyer s'appliquent également à toute garantie implicite pouvant exister en vertu des lois applicables. Mais comme certaines juridictions ne permettent pas que des limites soient appliquées à la durée d'une garantie implicite, il se peut que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas à l'acheteur.

Ce que cette garantie limitée ne couvre pas.

Cette garantie limitée ne s'applique pas aux produits qui ont été réparés (sauf par Dimplex ou ses représentants de service autorisés) ou autrement modifiés. Elle ne couvre pas non plus les défectuosités résultant d'un mauvais usage, d'un usage abusif, d'un accident, de négligence, d'une mauvaise installation, d'une manipulation ou d'un entretien inadéquat, ou de l'utilisation avec une source de courant inadéquate.

Ce que vous devez faire pour vous prévaloir du service dans le cadre de cette garantie limitée

Les défectuosités doivent être signalées au Service technique de Dimplex en communiquant avec Dimplex au 1-888-DIMPLEX (1-888-346-7539), ou au 1367 Industrial Road, Cambridge, ON, Canada N1R 7G8. Au moment d'appeler Dimplex, ayez à portée de la main une preuve d'achat, ainsi que les numéros de catalogue, de modèle et de série du produit défectueux. Vous devez avoir une preuve d'achat du produit pour vous prévaloir du service dans le cadre de la garantie limitée.

Ce que Dimplex fera en cas de défectuosité

S'il s'avère qu'un produit ou qu'une pièce couvert par cette garantie limitée présente effectivement un vice de matériau ou de fabrication pendant (i) la période de garantie limitée de 5 ans pour les produits autres que les manteaux et les garnitures de foyer, et (ii) la période de garantie limitée de 1 an pour les manteaux et les garnitures de foyer, vous aurez alors les droits suivants :

- Le service sous garantie limitée sera dispensé uniquement par des dépositaires ou agents de service Dimplex autorisés à dispenser des services sous garantie limitée.
- **Pour les produits (autres que les manteaux et les garnitures de foyer) pendant la période prenant fin à minuit le jour du deuxième anniversaire de l'achat initial**, Dimplex pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer sans frais la pièce ou le produit défectueux. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce ou ledit produit, ou si la réparation ou le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer la réparation ou le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce ou dudit produit. *Cette garantie limitée donne droit à l'acheteur à des services sous garantie sur place ou à domicile.* Par conséquent, Dimplex assumera tous les frais de main-d'oeuvre et de transport liés à la réparation ou au remplacement du produit ou de la pièce, sauf pour ce qui suit : (i) des frais pourraient être facturés pour les coûts engagés pour se rendre au site de l'acheteur où le produit se trouve, si ce site est à plus de 48 km du centre de service le plus près d'un dépositaire ou d'un agent de service de Dimplex; et (ii) l'acheteur est entièrement responsable de dégager l'accès à toutes les pièces du produit susceptibles d'être réparées ou entretenues.
- **Pour les produits (autres que les manteaux et les garnitures de foyer) pendant la période commençant à 12 h 01 (minuit et une minute) le jour suivant le deuxième anniversaire de l'achat initial et prenant fin à minuit le jour du cinquième anniversaire de l'achat initial,** cette garantie limitée donne droit à l'acheteur au remplacement sans frais de pièces seulement. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce, ou si le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce. L'acheteur n'aura pas droit à des services sous garantie sur place ou à domicile. L'acheteur sera responsable de tous les frais engagés pour le retrait de la pièce et l'installation de la pièce de rechange, y compris, sans aucune restriction, de tous les frais d'expédition et de transport aller-retour à la

place d'affaires du dépositaire ou de l'agent de service autorisé, ainsi que de tous les frais de main-d'oeuvre. Dimplex n'assumera pas ces frais.

- **Pour les manteaux et les garnitures de foyer pendant la période prenant fin à minuit le jour du premier anniversaire de l'achat initial,** Dimplex pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer sans frais les manteaux ou les garnitures défectueux, ou une partie de ceux-ci. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce ou ledit produit, ou si la réparation ou le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer la réparation ou le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce ou dudit produit. L'acheteur n'aura pas droit à des services sous garantie sur place ou à domicile. L'acheteur sera responsable de tous les frais engagés pour la réparation ou le remplacement desdits produits ou pièces, y compris, sans aucune restriction, de tous les frais d'expédition et de transport aller-retour à la place d'affaires du dépositaire ou de l'agent de service autorisé, ainsi que de tous les frais de main-d'oeuvre. Dimplex n'assumera pas ces frais.
- Les services sur place ou à domicile non prévus par cette garantie peuvent être fournis à la demande expresse et aux frais de l'acheteur. Les tarifs courants de Dimplex seront facturés pour de tels services.

Autres exclusions à la responsabilité de Dimplex et de ses dépositaires et agents de service:

DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE, EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UN ACTE DÉLICTUEL OU SUR TOUTE AUTRE BASE, DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LA VENTE, DE L'ENTRETIEN, DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT, MÊME SI DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES, OU SI LESDITS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES SONT PRÉVISIBLES. DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES DIRECTS QUI DÉPASSENT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT.

CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS QUE DES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS AUX DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES SOIENT APPLIQUÉES. IL SE POURRAIT DONC QUE LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT PAS À L'ACHETEUR.

Comment les lois provinciales et d'état s'appliquent

Cette garantie limitée vous confère des droits juridiques précis, et il se peut que vous ayez d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre. Les dispositions de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente de biens ne s'applique pas à cette garantie limitée ou à la vente de produits couverts par cette garantie limitée.